

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

M. de Franchis, J.-Ch. Jolivet, V. Naas, E. Wolff

Coefficient : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.

Types de sujets donnés : texte d'environ 20 lignes à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre trois enveloppes contenant chacune un sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de mythologie.

Chaque sujet comporte un titre, quelques mots de vocabulaire et éventuellement des indications historiques ou de contexte.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre d'où est tiré le passage est fourni.

Hormis quelques catastrophes, qui restent heureusement exceptionnelles, le jury a entendu cette année des explications souvent convenables et quelques unes excellentes. Il a toutefois été frappé par le fait, plus fréquent que les années antérieures, qu'un trop grand nombre de candidats qui avaient pourtant présenté une traduction acceptable et compris l'essentiel de leur texte n'aient pas réussi à en faire ressortir l'intérêt de manière convaincante et efficace.

Dans le souci d'uniformiser les conditions de préparation des différentes épreuves du concours, les candidats peuvent désormais consulter en salle de préparation le *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* de P. Grimal, P.U.F.

Les modalités de l'épreuve sont indiquées ci-dessus, mais il est toujours utile, pour les candidats futurs, d'en commenter les étapes.

Rappelons tout d'abord que l'extrait qu'il faut présenter, traduire et commenter est toujours accompagné d'un billet comprenant un titre, les références du passage, ainsi que des indications de vocabulaire et éventuellement des précisions sur le contexte. Plusieurs candidats, victimes de l'affolement, ont, cette année encore, négligé de passer quelques minutes à le lire et se retrouvent muets devant un terme dont la traduction leur a été donnée sur ce billet !

Pour situer le texte, les candidats auraient intérêt à en définir le genre et le ton plutôt que de se cantonner prudemment dans des généralités.

Après la lecture intégrale du passage, au cours de laquelle il ne faut pas oublier de développer les abréviations, le candidat procède à la traduction, en reprenant –posément– la phrase ou le vers par groupes de mots, et en ne donnant qu'une seule traduction. Le jury insiste sur l'importance de cette étape : de très nombreux candidats ont lu une traduction entièrement rédigée, en redonnant l'intégralité de la phrase ou du vers, et tout cela à une allure telle que le jury avait du mal à prendre des notes ! Or, rédiger la traduction durant le temps de préparation est une méthode à proscrire absolument : elle empêche de réfléchir au commentaire, et cela aboutit dans le meilleur des cas à improviser quelques phrases devant le jury, ce qui tourne court au bout de quelques minutes.

Nous avons plusieurs fois noté que l'embarras des candidats provenait d'ignorances de termes relevant du vocabulaire courant ou de confusions gênantes. Il s'agissait notamment de la conjonction *quemadmodum*, de *quo* + subjonctif, du sens de *perficere ut*, de *turbare*, de

tueri, de *niti*, de *moliri*, de *mihi opus est*, du nom *aedes* (traduit par aède !) des expressions *domi militiaeque*, *terra marique*, de la reconnaissance des comparatifs d'adverbes, de la confusion entre *seruare* et *seruire*, entre *aurae* et *aures*, entre déponent et passif, futur et subjonctif. Les graphies en *-is* de l'accusatif pluriel des parasyllabiques et des faux imparisyllabiques de la troisième déclinaison sont encore très déroutantes. Nous avons également été frappés par le flou très inquiétant dans l'emploi des termes de l'analyse grammaticale, notamment ceux qui concernent les natures de mots.

D'autre part, il est vraiment souhaitable que les candidats reconnaissent d'emblée les termes qui désignent les Grecs, les Troyens ou les Italiens dans l'*Enéide*. Nous avons entendu trop de prudentes transpositions de *Teucrici* en Teucres et de *Ausonii* en Ausones, que les candidats en question n'ont guère su expliciter.

En ce qui concerne le commentaire, le candidat est tout à fait libre de le présenter sous forme d'explication linéaire ou de commentaire composé. C'est à lui de choisir l'exposition la plus adaptée, en fonction du texte et du temps imparti. L'expérience montre cependant que le commentaire composé donne de meilleurs résultats qu'une approche linéaire, qui se réduit trop souvent à un émiettement de remarques entrecoupées de silences embarrassés. En outre, quelle que soit la méthode adoptée, commenter ne saurait se résumer à livrer ses impressions sur un texte. Il est indispensable que les candidats parviennent à dégager l'intérêt du passage qui leur a été proposé, en utilisant l'ensemble de leur culture et pas seulement leurs connaissances de la littérature et de la civilisation latines. Nous devons signaler d'ailleurs que nous avons relevé cette année des ignorances graves qui relèvent bien plus du domaine de la culture générale que de la culture antique : comment ne pas s'étonner qu'Antoine, Britannicus ou Titus ne soient que des noms mystérieux ?

Il serait donc utile que les candidats pensent davantage à diversifier leur préparation à cette épreuve : faire du petit latin est une condition nécessaire, mais non suffisante, il est aussi indispensable d'avoir les idées claires sur les grandes lignes de l'évolution historique, de fréquenter les littératures (signalons notamment celle de J.-P. Néraudau, Hachette, 2000) et de s'imprégner en traduction des oeuvres, qui sont très facilement accessibles dans les collections de poche.

Rappelons enfin que le candidat ne doit pas se sentir obligé d'utiliser la totalité du temps de parole de vingt minutes qui lui est imparti. Il est plus judicieux de ne pas étirer indéfiniment son propos et de laisser au jury l'opportunité de poser quelques questions supplémentaires. Le moment de la reprise ne vise en effet pas du tout à mettre le candidat en difficulté, mais à lui permettre d'augmenter sa note en rectifiant tel ou tel point de sa traduction, et en précisant certains éléments de son commentaire. Le candidat, dans ce moment de dialogue avec le jury fait la preuve de sa rapidité et de son sens de l'à propos.

Nous souhaitons donc vivement que les candidats prennent davantage en compte au cours de leurs années de préparation le fait que l'épreuve orale de latin est une explication et pas seulement une traduction. Les excellentes notes que nous avons pu mettre cette année à certains d'entre eux sont bien la preuve qu'il ne s'agit pas là d'une utopie.

Liste des textes proposés

Apulée, *Apologie*, 76, 1-6
 Catulle, *Poème* 64, 71-93 ; 124-142 ; 158-176 ; 192-211 ; 207-227
 César, *Guerre des Gaules*, I, 7, 1-5 ; II, 20 - 21, 2 ; IV, 20,1 - 21, 2 ; VI, 14 ; VI, 22 - 23, 2 ; VI, 26-27 ; VII, 77, 7-12
 Cicéron, *Académiques*, II, 2, 5-6
 Fam. IV, 5, 4 ; IV, 5, 5-6 ; IV, 6, 1-2 ; IV, 6, 2 -3 ; XIII, 21
 Brutus, 1-3
 Cato Maior, 21-22
 De Diu. I, 35, 77-78 ; II, 6-7
 De Fin., III, 64-65 ; 75-76
 De Leg., II, 42-43
 De Oratore, I, 14-16
 De Suppliciis, 162-163
 Pro Archia, 4-5 ; 18-19
 Philippiques, II, 23, 57-58 ; II, 27, 67-68 ; II, 77-78
 Tusculanes, V, 20, 58-60
 Horace, *Epître aux Pisons*, 391-407
 Odes, I, 22
 Lucrèce, *De la Nature* , II,1-19
 Ovide, *L'Art d'aimer*, II, 23-41
 Ovide, *Les Amours*, I, 2, 19-38
 Ovide, *Les Fastes*, IV, 91-113
 Ovide, *Les Métamorphoses*, I, 642-663 ; II, 760-779 ; XIII, 408-428 ; XIII, 450-473
 Pétrone, *Le Satiricon*, 29, 1-8 ; 76, 1-8 ; 90
 Plaute, *Amphitryon*, 418-437 ; *Les Ménechmes*, 77-95
 Pline le Jeune, *Lettres*, III,13 ; III, 14, 1-5 ; III, 15 ; V, 16, 1-6 ; VI, 16, 5-10
 Properce, *Élégies*, II, 12, 1-22
 Quintilien, *Institution Oratoire*, I, 2, 18-21
 Salluste, *Guerre de Jugurtha*, 24 ; 2-8
 Conjuration de Catilina, 6, 1-6 ; 23 ; 24, 3 - 25 ; 51, 9 -15
 Sénèque le Père, *Suasoires*, VI, 17 (= Tite-Live, frgt. du livre 120)
 Sénèque, *Consolation à Marcia*, 22, 5-6
 Lettres à Lucilius, 5, 1-3 ; 47, 10-12 ; 56, 3-5 ; 83, 1-3 ; 91, 1-2 ;
 104, 16-19 ; 122, 14-16
 Médée, 179-202
 Pseudo-Sénèque, *Octavie*, 437-458 ; 472-491
 Suétone, *Auguste*, 79, 1-4 ; *Claude*, 32-33 ; *Titus*, 2 - 3, 2
 Tacite, *Dialogue des Orateurs*, XII, 1-5
 Annales, III, 1 ; IV, 34, 1-3
 Tibulle, *Élégies*, I, 1, 41-60 ; I, 10, 29-47
 Tite-Live, I, 1, 5-9 ; I, 13, 1-6 ; I, 58, 6 -11 ; V, 34, 1-6 ; V, 40, 6-10 ; XXXV, 14, 5-12 ; XXXIX, 8, 8 - 9, 4 ; XXXIX, 10, 2-7 ; XXXIX, 11, 2 - 7 ; XL, 22, 1-6
 Valère-Maxime, IV, 7, 1
 Virgile, *Énéide*, I, 522-543 ; II, 526-546 ; II, 771-791 ; III, 294 – 313 ; III, 569-587 ; III, 588-609 ; III, 612-629 ; VI, 703-723 ; VII, 8 -27 ; VII, 37-56 ; VII, 286-304 ; VII, 761-782 ; VII, 793-814 ; VIII, 520-540 ; X, 811-832 ; XII, 932 – 952
 Géorgiques, IV, 153-173